



Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé  
des Transports, de la Mer et de la Pêche

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Attractivité maritime et portuaire de la France : trois missions parlementaires sont lancées pour le développement des portes maritimes internationales du pays et l'amélioration des connexions avec les axes Seine, Rhône-Saône et Nord**

Le Gouvernement fait de la compétitivité des ports français un pilier de notre politique maritime. L'ambition est claire : faire de la France une grande porte d'entrée maritime de l'Europe, valorisant ses places portuaires et ses grands axes fluviaux. C'est le sens notamment de la stratégie nationale portuaire adoptée en 2013, grâce à laquelle chaque grand port français s'est doté d'un projet stratégique fixant son cap pour les 5 ans à venir.

Lors du Comité interministériel de la mer en octobre 2015, le Premier ministre a confirmé la détermination du gouvernement à renforcer l'attractivité de nos ports afin qu'ils trouvent une place de premier plan dans le commerce mondial. Il s'agit de tirer pleinement parti de leur important potentiel de croissance et ainsi de favoriser le développement économique et l'emploi.

**Dans ce contexte, le Premier ministre a donc décidé de confier trois missions parlementaires pour le développement des principales portes d'entrée maritimes internationales du pays et l'amélioration de leurs connexions avec les axes Seine, Rhône-Saône et Nord.** Chaque mission aura pour objectif de fédérer les acteurs économiques et politiques autour de cette ambition, d'identifier les améliorations nécessaires en termes d'infrastructures et de services, et de préparer les stratégies à long terme des ports et des grands axes qui constituent leur zone d'influence.

**La députée Valérie Fourneyron (PS) et le sénateur Charles Revet (LR) sont ainsi chargés d'une mission sur le devenir des Ports du Havre et de Rouen en lien avec l'axe Seine,** dont le Gouvernement souhaite faire une zone d'excellence économique et logistique de dimension mondiale. Après l'approbation du schéma stratégique d'aménagement et de développement de la vallée de Seine, puis la signature du premier contrat de plan inter-régional dédié à ce territoire, l'enjeu sera pour ces places portuaires d'être pleinement compétitives face à leurs principaux concurrents d'Europe du nord, et d'améliorer les liaisons fluviales et ferroviaires avec leur arrière-pays, en premier lieu le territoire du Grand Paris.

**Les sénateurs Jérôme Bignon (LR) et René Vandierendonck (PS) sont chargés d'une mission concernant le devenir du Port de Dunkerque en lien avec les territoires du nord du pays.** L'ambition du gouvernement est de renforcer l'attractivité de cette place portuaire et ses connexions afin d'agrandir sa zone d'influence. Cela passe en particulier par une parfaite cohérence des offres de transport massifié de ce territoire, dans la perspective notamment de la réalisation du Canal Seine-Nord Europe et du développement des autoroutes ferroviaires.

**La sénatrice Elisabeth Lamure (LR) et le député François-Michel Lambert (Ecologiste) sont chargés d'une mission sur le devenir du Port de Marseille-Fos en lien avec l'axe Rhône-Saône,** pour faire de ce grand port essentiel à l'économie de notre pays la principale porte maritime Sud du marché européen. L'enjeu sera ainsi notamment de renforcer ses performances en matière de desserte par les modes ferroviaire et fluvial.

Ces missions rendront leurs conclusions et préconisations pour le mois de juin 2016 et un point d'étape sera présenté à l'occasion du Conseil supérieur de l'attractivité qui se tiendra en mars. Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, réunira prochainement les parlementaires missionnés pour aborder ensemble les enjeux de leurs travaux.

---

**Contact presse :**  
Service de presse:

01 40 81 77 57

[secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr)

---

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie

